



Dessin Réalisé par Marianne Idir



Avril 2024

Mot de la maire

Actions du conseil municipal

Vie Associative

Initiative citoyenne

Actions CCB

Agenda

**Imprimé par nos soins**  
**Directrice de publication:**  
**Isabelle Goven**



**Mairie Saint Péran**

**6 rue de la Mairie**  
**35380 Saint Péran**

Tel: 02.99.06.86.91  
mairie-saint-peran@wanadoo.fr

Le lundi, mercredi et vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Les samedis des semaines paires  
De 8h30 à 12h



Numéro 138

# FEUILLE DE SAINT PÉRAN

*Le mot  
de la  
Maire*

Bonjour à tous,

Nous avons plaisir à retrouver le printemps. Dans ce numéro de la feuille nous ferons un point sur les différents projets en cours.

Nous vous présenterons également un point sur le budget voté récemment. Je rappelle que nos finances sont saines, nous avons notamment une capacité d'emprunt préservée. Bon an, mal an, nous ressortons chaque année un résultat minimum de 70 000 euros nous permettant d'abonder le budget investissement.

Bien entendu cette année 2024 sera axée sur des investissements en lien avec la Maison Assistante Maternelle (MAM), le P'tit village et la Station Epuration des Eaux usées (STEP)

Nous avons également convenu de budgétisé des travaux sur le mur du cimetière, de la cour de la maison des assos et le pignon de la grange. Ces travaux passent souvent inaperçus mais ils permettent pourtant de maintenir notre patrimoine communal.

Dans le même esprit, un souci a été détecté sur certaines statues de l'église. Nous sommes en attente d'expertise.

Bonne lecture à tous

## P'tit Village: zoom sur l'accueil familial

Peut-être le saviez vous, l'accueil familial est un système qui permet , comme pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance à des personnes en situation de Handicap ou des personnes âgées de venir vivre à 2 ou 3 chez une famille. Ce métier d'accueillant familial, un peu comme les assistantes maternelles, nécessite un agrément du conseil départemental. C'est un métier peu connu. Il implique l'ensemble de la famille. Il est encore sous-développé dans sa version accueil personne âgée. Celles-ci sont souvent persuadées qu'il n'existe que deux options: le domicile ou l'EHPAD. L'accueil familial permet de lutter contre l'isolement tout en conservant une liberté. Il ne s'agit pas dans ces familles d'imposer une heure de lever ou de coucher. Il s'agit de vivre dans une ambiance familiale plus légère qu'un EHPAD mais plus sécurisé et moins isolé qu'un domicile

A Saint-Péran afin de travailler cette proposition innovante de l'implantation de deux accueillants familiaux au sein du p'tit Village, un groupe de travail s'est mis en place depuis mars. Il est en effet prévu deux maisons T7 au projet . Nous travaillons donc avec l'IME(institut Médico-Educatif) de Montfort, le foyer de la pierre longue d'iffendic et l'ITEP(Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) du territoire. Tous ces établissements, que vous ne connaissez peut-être pas, sont ceux qui travaillent avec les personnes en situation de handicap. L'ATI (association tutélaire d'ille et vilaine) est également associée ainsi que les services du département responsable de ce dispositif d'accueil familial. Nous échangeons aujourd'hui autour de la fiabilisation, du montage juridique et financier afin que les personnes qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure de cet accueil familial puissent le faire en toute sécurité avec l'appui, le soutien de nos partenaires. Une action de promotion de ce type d'accueil sera probablement à prévoir à l'échelle locale pour les personnes âgées car le dispositif est très peu développé aujourd'hui.

Outre l'accueil familial nous avançons également sur le portage du bati. Nous avons rencontré récemment une association qui serait en mesure de gérer cet habitat inclusif tant dans sa partie gestion locative que dans sa partie projet de vie social et partagé. Le prochain rendez-vous est prévu en mai.

J'en profite pour préciser aux membres des groupes de travail en sommeil depuis juin que nous reviendrons vers eux au plus vite dès que nous aurons éclairci un portage possible. Point TY Village..

## Point assainissement

Les études de sol ont été effectuées concernant la STEP. Le terrain est désormais identifié et en cours d'acquisition auprès des notaires. Un appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre est également en cours. Vous le savez, sur ce sujet, il y a urgence à agir. Les normes de rejet sur nos lagunes actuelles sont dépassées régulièrement ces dernières années. Nous sommes en limite capacitaire et risquons donc de voir nos permis de construire bloqués sauf à démontrer à l'état notre volonté en lançant les travaux au plus vite. Seule une partie de saint-Péran est aujourd'hui reliée au système. Nous avons donc la responsabilité d'arrêter "les pansements sur une jambe de bois" la bascule d'une zone de lagunage vers une step améliorera de façon considérable nos rejets dans le milieu et permettra de réfléchir sereinement l'extension "urbaine". C'est une condition indispensable à la survie d'une petite commune comme la nôtre. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'atteindre 1500 habitants. Il s'agit de permettre une densification des zones déjà habitées et de relier l'ensemble de celle-ci à un système efficient.

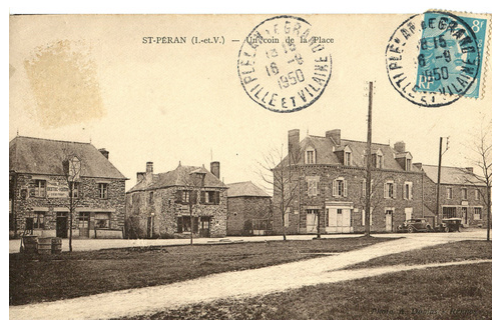
## Comité Environnement

Pour rappel, **ce mercredi 17 avril à 10h**, nous vous donnons rendez-vous à la mairie pour une action printanière. Nous irons inspecter les arbres et arbustes que nous avons plantés en 2022. Cette visite permettra de recenser les arbres encore en vie. Nous installerons également des tuteurs afin de mieux les repérer pour une meilleure préservation. Nous en profiterons pour désherber leur pied et les pailler. Vous êtes tous et toutes les bienvenus, petits et grands, n'hésitez pas à venir en famille avec vos outils de jardin.

## Comité Patrimoine

Vous trouverez ci joint le premier numéro de "**Mémoires de Saint Péran**". Cette feuille individuelle a entièrement été rédigée par des habitants bénévoles que l'on tient aussi à remercier pour l'ensemble du travail en cours sur ces questions de mémoires collective.

Vous trouverez toutes les infos pour les rejoindre, ou pour partager vos éventuels collectes individuels sur ce numéro en feuillet libre et donc conservable.



## **Point Lotissement privé**

Vous avez peut-être aperçu de grand panneau route de Montfort indiquant des terrains viabilisés à vendre. Ce projet privé prévoit effectivement la viabilisation de 18 lots. Le permis d'aménager a été déposé et validé.

## **10 ans de la gonelle**

Une date à noter dans vos agendas : **Samedi 6 juillet !**

Une journée est en cours de construction. Elle démarrera à 11h par un pot offert par la municipalité.



## **Rencontre jeunes**

Une première rencontre à été réalisée avec les jeunes de la commune entre 11 et 18 ans en mairie afin de recenser la parole des jeunes sur leur commune et identifier leurs besoins.

Pour ceux et celles qui n'ont pas pu venir et qui souhaiteraient exprimer des besoins pour la jeunesse, n'hésitez pas à contacter Antoine au 0677771047 ou par mail [antoine.berhault@wanadoo.fr](mailto:antoine.berhault@wanadoo.fr) Il peut s'agir d'un message des jeunes ou des parents.

## **N'hésitez pas à venir au conseil municipal**

Il apparaît important de rappeler à tous les citoyens que l'ensemble des conseils municipaux sont ouvert au public. Ces moments de débat autour de la vie de la commune peuvent être l'occasion pour tous de venir comprendre le fonctionnement d'un conseil, mais aussi suivre un dossier dont la thématique retient votre attention. N'hésitez donc pas à venir assister au conseil. Ces derniers se tiennent les deuxièmes mercredi de chaque mois.

# Actions citoyennes

## Classes 4 :

La journée des Classes 4 aura lieu le **5 octobre 2024** (et non le 13 avril).  
Pensez à bien le noter dans vos agendas !

## Collectif plantons des arbres

Le collectif plantons des arbres qui a permis la mise en place d'un petit verger à la salle communale, continue d'agir sur cet espace sur St Péran.  
Ainsi, un atelier Greffage à eu lieu le Samedi 16 mars et a réunit pas moins de 18 personnes. Accompagné par l'association des Jardins breilliens, les personnes présentes ont appréciés ce temps d'échange dans un esprit conviviale.

Le collectif sera présent les 1er vendredi des mois de Mai Juin et juillet de 10h à 12h au petit verger derrière la gonelle pour la mise en place de Poteau, de signalétique et pour de l'entretien. Si vous voulez les rejoindre, n'hésitez pas à venir sur ces créneaux pour en savoir +.  
Ouvert à tous.

## Fête du four 2 Juin

Les fours à pain d'antan servaient régulièrement dans les fermes et dans les villages de saint péran.

Ainsi, **le dimanche 2 juin midi**, une mise en route du four à la besnardière est proposée aux habitants de la commune. Chacun pourra ainsi venir avec son plat, sa bonne humeur et sa curiosité pour cette remise en chauffe.

Mais attention les places sont **limitées à 30 personnes**.

Réservez vite votre place en contactant **Anthoine Berhault au 06.77.77.10.47** par téléphone ou sms pour vous inscrire et ce **avant le 10 mai**.



N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS PLATS, VOS BOISSONS ET VOS PLANCHES À PALETS !

# Vie Associative

## Jeux de société (salle Ty Yaouank)

□ Le lundi, de 14h à 18h



## P'TIT MARCHÉ

Tous les mardi de 17h/19h

contact Pierrette 06 27 14 37 59

Pains, galettes, légumes, n'hésitez pas à venir vous renseigner

## Appel à Actions

Le conseil municipal lance un appel à actions pour subventionner 4 projets novateur sur la commune d'un montant de **150€ par projet**. Pour candidater il faut imprimer le dossier via le site internet <https://saintperan.fr> ou venir retirer un dossier en mairie.

4 projets maximum seront retenus. **Date limite de retour** en mairie en version papier des dossiers pour **le 1er Juin**.

## Olympiade à Saint Péran !

Le comité des fêtes vous propose comme chaque année son concours de palets qui annonce l'arrivée de l'été et sa grande fête de trois jours qui pour cette année présente une nouvelle activité :

**Des OLYMPIADES** avec pleins de jeux accessibles à tous.

Le but, est de créer une ou plusieurs équipes de quartier, de 5 à 10 personnes et de s'affronter le samedi après-midi au terrain de foot pour remporter le trophée.

## **VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?**

Pré inscrivez-vous soit en scannant le QR Code, soit par mail à [olympiadestperan@gmail.com](mailto:olympiadestperan@gmail.com) ou par sms au 06.38.72.13.23 en précisant votre nom, prénom, adresse mail et habitation et n° de téléphone.

On vous communiquera début Juin, les référents de votre quartier pour finaliser votre équipe.



# Alimentation à Saint-Péran

## Le poissonnier et fruits et légumes:

Les mercredi entre 12h et 13h en plusieurs arrêts dans le bourg.

## Le breizh Burger :

Les Vendredis soir une semaine sur deux. N'hésitez pas à vérifier sur la page facebook.

## Le Camion à Galette :

Tous les dimanches soir, Andrée Cinard vous propose Galette saucisses, Crêpes ou Frites devant chez Patrick du bar la fontaine.

Et petite nouveauté, elle a également commencé depuis janvier à vendre à partir de 10h jusqu'à 13h le dimanche midi.

Le Camion à Pizza : Tous les dimanches soir sur la place de l'église venez déguster les pizzas de Laurent.

## Infos ccb

### Festival biodiversité

Le **25 mai** (adossé au festival biodiversité), **14h-16h à Saint-Péran** : Initiation à la reconnaissance des oiseaux des jardins Protocole LPO et MNHN – **Comptage des oiseaux de jardins**



# L'agenda

Qui	QUAND / QUOI	OU
DBDB	14 Avril : Concert "Fireflies Swing Orchestra" (Musique Jazz swing manouche ) - 17h00 - Eglise de Saint-Péran	Eglise
Club	Concours de belote 17 avril - salle Gonelle	
Municipalité	Mercredi 17 Avril : Action printanière RDV en mairie à 10h.	Rdv Mairie
Comité des fêtes		Terrain des sports
Comité des fêtes	18 Mai : Date limite de pré inscriptions pour les olympiades	
CCB	Samedi 25 Mai : Festival Biodiversité. 14h à 16h. Comptage des oiseaux et reconnaissance.	
Municipalité	Samedi 1er juin : Date limite de remise des dossiers Appel à Actions	Mairie
Initiative citoyenne	Dimanche 2 Juin : Fête du Four. Inscriptions avant le 10 mai	La besnardière
DBDB	2 Juin : Concert "Qais Saadi et Saina Zamanian" (Musique Arabe et iranienne) - 17h00	Eglise de Saint-Péran
DBDB	8 juin : Troc Livres de 10h à 17h	Maison Communautaire des associations
Municipalité	9 Juin Election Européennes	Mairie
<b>Fanfare</b>	9 juin : Défilé et Aubade	
Eskouadenn de brocéliande	15 et 16 Juin : Brocéliande Cup , Tournoi de Football international jeunes.	Terrain des sports de Treffendel
Municipalité	Samedi 6 Juillet : 10 ans de la gonelle	Salle de la gonelle



# BUDGET

Compte administratif 2023

Fonctionnement	
Dépenses	278 826.80 €
Recettes	343 826.80 €
Report exercice 2022	65 024.67 €
Résultat 2023	88 570.99 €

Investissement	
Dépenses	38 844.65€
Recettes	112 523.82 €
Restes à réaliser – Dépenses	131 548.49€
Report 2022	105 480.49 €
Résultat 2023	267 730.65€

Dépenses	Vote	Recettes	Vote
011 - Charges à caractère général	129 928.55 €	013 - Atténuation de charges	795 €
012 - Charges personnel	99 206 €	70 - Produits des services et ventes	21 300 €
014 - Atténuation de produits	17 000 €	73 - Impôts et taxes	153 616 €
65 - Autres charges de gestion	63 472 €	731 - Fiscalité locale	12 000 €
66 - Charges financières	5000 €	74 - Dotations et participations	137 413 €
67 - Charges exceptionnelles	-	75 - Autres produits	23 000 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	-	76 - Produits financiers	1265.04 €
023 - Vir. section investissement	40 754.65 €	042 - Opérations d'ordre	-
042 - Opérations d'ordre	3000 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 972.16 €
Fonctionnement	358 361.20 €	Fonctionnement	358 361.20 €
Dépenses	Vote	Recettes	Vote
13 - Subventions d'investissement	-	10 - Dotations, fonds divers et réserves	122 003.83 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	36 749.01 €	13 - Subventions d'investissement	238 245.09 €
20 - Immobilisations incorporelles	101 420.96 €	16 - Emprunts et dettes assimilés	90 000 €
204 - Subventions d'équipement versées	3300 €	27 - Autres immobilisations financières	9217.84€
21 - Immobilisations corporelles	467 342.07 €		
23 - Immobilisations en cours	73 569.03€	021 - Virement section fonctionnement	
040 - Opérations d'ordre		040 - Opérations d'ordre	3000 €
041 - Opérations patrimoniales		041 - Opérations patrimoniales	
		001 - Solde d'exécution reporté	179 159.66€
Investissement	682 381.07 €	Investissement	682 381.07 €

## CA 2023 - Assainissement

Fonctionnement	
Dépenses	13 686.34 €
Recettes	21 579.18 €
Report exercice 2022	
Résultat 2023	7892.84€

Investissement	
Dépenses	5221.76 €
Recettes	43 334.35 €
Report 2022	19 935.39 €
Résultat 2023	58 047.98 €

## Budget 2024 - Assainissement

Dépenses	Vote	Recettes	Vote
011 - Charges à caractère général	4 651.76	013 - Atténuation de charges	
012 - Charges personnel	2 400	70 - Produits des services et ventes	17 000
		74 - Dotations et participations	
		77 - Produits exceptionnels	
023 - Vir. section investissement	4 750	042 - Opérations d'ordre	4 201.76
042 - Opérations d'ordre	9 400	002 - Résultat de fonctionnement reporté	
Fonctionnement	21 201.76	Fonctionnement	21 201.76
Dépenses	Vote	Recettes	Vote
20 - Immobilisations incorporelles	40 000	10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 892.84
23 - Immobilisations en cours	1 500	13 - Subventions d'investissement	
21 - Immobilisation corporelles	34 389.06	16 - Emprunts et dettes assimilés	
		021 - Vir. Section fonctionnement	4 750
040 - Opérations d'ordre	4 201.76	040 - Opérations d'ordre	9 400
041 - Opérations patrimoniales		041 - Opérations patrimoniales	
		001 - Solde d'exécution reporté	58 047.98
Investissement	80 090.82	Investissement	80 090.82